

## COMMISSION VIE SCOLAIRE

### Etat des lieux

**N**otre école a fonctionné dans de bonnes conditions durant ce second trimestre, grâce à la bonne volonté de tous ainsi qu'au respect du protocole sanitaire défini.

**Notre conseil d'école** trimestriel, qui s'est tenu le 9 mars, a pour but de réunir l'équipe enseignante, les représentants des parents et les représentants de la mairie afin de faire le point sur l'activité de l'école. En voici un rapide bilan :

**Nos enfants ont pu**, malgré les circonstances, bénéficier d'un certain nombre d'animations comme la visite du Père Noël fin décembre, 2 journées de découverte de la montagne pour les petits et 3 journées de ski de fond pour les moyens. Le cycle de piscine finalement maintenu a été tronqué par ce 3<sup>e</sup> confinement. Pour le 3<sup>e</sup> trimestre, le cycle de voile sur le lac du Bourget devrait être maintenu pour les grands.



**Le protocole sanitaire** est un frein à l'organisation de rassemblements mais également au bon déroulement de la journée de classe.

Les petits ont ainsi du mal à conserver le masque toute la journée sur le visage, la pratique du sport est difficile et le lavage des mains 4 fois par jour occasionne quelques petites blessures. Encore une fois, la bonne volonté de chacun est à souligner et a permis de maintenir l'enseignement en présentiel ainsi que les services périscolaires (cantine et garderie).

**Enfin, une première projection** de l'effectif d'élèves à la rentrée 2021 montre le dynamisme démographique de notre commune puisque les 13 CM2 qui vont quitter l'école seront à priori compensés par autant d'entrées en petite section.

**C'est une très bonne nouvelle** qui justifiera probablement le maintien de notre 4<sup>e</sup> classe !

## COMMISSION ENVIRONNEMENT

### Faites du vélo !



• **La commune met en place une subvention** pour l'achat de VAE (Vélo à Assistance Electrique) à destination des habitants ! Cette subvention s'élève à 100€ par vélo, dans la limite de deux vélos par ménage par an, et elle est cumuleable avec la prime distribuée par Grand Lac. Plus d'informations en mairie. **J.F.D.**

## COMMISSION TRAVAUX

### Aménagements et entretien

En ce début d'année, quelques petits travaux ont été effectués :



• **Nous avons décidé de déplacer l'oratoire** qui était situé au carrefour entre la route du Chef-lieu et la route du Nant du Chêne pour le placer à côté du cimetière afin de le mettre en valeur. La restauration de celui-ci est en cours.

• **Comme prévu, le vieux mur du cimetière** a été rénové, une partie du crépi a été refait et le dessus de la totalité de celui-ci a été habillé en zinc afin d'éviter les infiltrations.

• **Un entretien d'une partie des fossés** et des regards d'eaux pluviales de la commune a commencé début mars.

• **Enfin, un aménagement** à côté du shelter Orange vers la fromagerie va être réalisé dans le printemps. Trois places de parking seront créées et un plan des routes communales sera posé. **R. R.**

## COMMISSION FINANCES

### Vote du budget 2021



Lors de la réunion du conseil municipal de février, le budget prévisionnel 2021 a été voté par les élus.

**Des investissements sont prévus cette année pour la commune. Parmi eux :**

- L'installation d'un terrain multisport sur le terrain adjacent à l'école primaire ;
- L'étude pour l'aménagement de chemins doux, notamment au niveau du pont de la forêt afin de sécuriser les piétons ;
- L'achat de terrains permettant l'installation future des conteneurs semi-enterrés ;
- La mise aux normes de la salle des fêtes.

## CENTRE DE SECOURS

### Sapeurs-Pompiers Volontaires : pourquoi pas vous ?

**L**e 18 ... 112. Ancrés dans l'esprit de la population, ces numéros permettent de sauver des vies. À travers cet appel, les « soldats du feu » sont présents au quotidien et viennent rapidement porter secours, à vous ou à vos proches. Notre mission, en tant que sapeurs-pompiers, est de défendre un secteur en premier appel tant pour le secours à personnes, pour l'incendie, que pour les missions diverses.



**Une application** permet à chaque pompier de renseigner sa disponibilité immédiate de jour comme de nuit et ainsi d'être alerté. Grâce à la mutualisation des moyens humains et matériels des 4 CPI (Centre de Première Intervention), nous sommes amenés à intervenir sur les 8 communes de l'ancien canton d'Albens, ainsi que pour des renforts dans tout le bassin opérationnel d'Aix/Chautagne.

**Nous ne sommes ni professionnels**, ni bénévoles, mais simplement volontaires pour venir en aide et porter secours aux habitants de notre village ! Le CPI de Saint-Ours comprend actuellement une dizaine de pompiers actifs.

**Ainsi, nous invitons toutes les personnes** à partir de 17 ans et souhaitant rendre service à nous rejoindre. Pour les personnes en activité, une convention peut être passée avec l'employeur pour permettre une plus grande disponibilité. Une formation est dispensée pour former les nouvelles recrues, elle permet de se perfectionner et de se spécialiser (secours routier, échelier, secours en montagne, etc.). Au rythme des acquisitions de compétences, les sapeurs-pompiers sont engagés sur le terrain. Notre local est situé à côté du cimetière. Une permanence a lieu tous les vendredis de 19 h à 20 h (17 h à 18 h pendant la crise sanitaire).

Vous êtes curieux ou avide de renseignements ? Nous vous invitons à nous rendre visite.

**Pour plus de renseignements, contactez la Mairie ou le Chef de Centre, Sergent Alain DAGAND (06 29 77 26 72).**

## la voix des assos

### Amicale des sapeurs-pompiers :

• L'Amicale regroupe les anciens sapeurs-pompiers, les actifs et leurs familles au sein d'une association qui nous permet de partager des moments de convivialité. La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant 1 an a mis nos activités à l'arrêt. Nous n'avons pas pu vous rencontrer lors de notre traditionnelle distribution de calendrier mais nous avons réussi à vous proposer une vente de diots/polenta il y a quelques jours. Nous remercions tous ceux qui se sont déplacés ou qui ont fait un don.



• La commune de St Ours était dotée d'une pompe à bras datant du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cet engin dormait depuis bien des années dans un hangar avec une ancienne MPR (Moto Pompe Roulante). Il a été décidé, en partenariat avec la commune et l'UDSP

(Union Départementale des Sapeurs-Pompiers) de transférer ces engins à Challes-les-Eaux, où ils seront prochainement exposés dans un musée.

✉ [match-73@hotmail.fr](mailto:match-73@hotmail.fr)

### Batteuse

La préparation de la Fête de la Batteuse reprend doucement. Nous espérons pouvoir célébrer cette 50<sup>e</sup> édition tous ensemble les 7 et 8 août prochains !

✉ [batteuse.stours@gmail.com](mailto:batteuse.stours@gmail.com)

### Atelier de St Ours

L'association de peinture et de créations artistiques «Atelier de Saint-Ours» reprend ses activités dans la salle des associations de la mairie : de mars à juillet 2021 chaque semaine les mardis et jeudis de 13 h 45 à 17 h.

✉ [elisabeth.rebelle@gmail.com](mailto:elisabeth.rebelle@gmail.com)



## À SAVOIR



Vidéo explicative sur le site de la mairie ou en scannant le flash code ci-contre.



**Deux nouveaux DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) ont été installés sur notre commune, portant désormais le total à trois : à la salle polyvalente, à la mairie et à l'école.**

**Ces appareils, à portée de tout le monde, peuvent être utilisés en cas de malaise, adulte ou enfant. Dès la mise en marche de l'appareil, la procédure vous est dictée, rendant l'utilisation facile et compréhensible en toutes circonstances.**





### OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Le secrétariat est ouvert**

- **le lundi** de 16 h à 19 h 30
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et **le vendredi** de 13 h 30 à 16 h 30.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**



### Agenda

**SAMEDI 24 AVRIL**

**Matinée nettoyage du village** Rdv 9h30 à l'école, apportez vos gants, masque et gilet jaune.



### LES AVEZ-VOUS REMARQUÉS ?

Sur la ligne électrique située entre Vingerel et le Chef-Lieu, ENEDIS a fixé sur les poteaux électriques en bois des silhouettes de Pics noirs.

Ces leurres ont pour objectif de faire croire aux vrais Pics noirs et autres Pics que la place est prise ; ils ne peuvent pas venir creuser leur nid sur ce poteau, ni même chercher leur nourriture. En effet, les Pics ont la fâcheuse tendance de s'attaquer aux poteaux en bois causant parfois de gros dégâts, pouvant mener au remplacement de ces derniers.

## Un Verger Conservatoire et Partagé



*Un groupe motivé*

**L**e 16 décembre 2020, nous présentons notre projet de verger « conservatoire et partagé » au jury de la MSA. Après les différentes présentations, nous apprenons que nous gagnons le deuxième prix : 2000 € !

**Grâce à la commune**, nous avons pris connaissance de l'APJ (Appel à Projet Jeunes) de la MSA Alpes du Nord. Après concertations, l'idée d'implanter un verger dans la commune nous est venue. Ainsi, nous voulons créer un espace de rencontre ouvert à tous. Nous souhaitons planter des pommiers et quelques poiriers en mettant en valeur les variétés anciennes. Dans notre démarche, nous ferons appel à l'association Croësons et Carmaniules.

Nous avons plein de projets pour ce verger et sommes motivés à mettre de la vie dans notre joli village !

**Grâce à notre deuxième place à l'APJ** de la MSA Alpes du Nord, nous nous qualifions pour le concours national. Affaire à suivre...

Nous communiquons sur Facebook et Instagram « Les jeunes de Saint-Ours », n'hésitez pas à nous suivre !



*photo d'Odile Bernicot - Décembre 2020*

**Envoyez-nous les photos de notre village !**  
[communication@saintours-savoie.fr](mailto:communication@saintours-savoie.fr)

## Saint-Ours

Mairie de Saint-Ours, 589 route du Chef- Lieu  
Tél. : 04 79 54 91 87 - Fax : 04 79 54 95 75  
[mairie@saintours-savoie.fr](mailto:mairie@saintours-savoie.fr)  
[saintours-savoie.fr](http://saintours-savoie.fr)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

AVRIL 2021

# MIEL



de

Saint-Ours

N°21

MESSAGES INFORMATIONS ECHANGES LIAISONS

### Mot du Maire

## Un début d'année actif

PAR LOUIS ALLARD

**T**rois mois se sont écoulés depuis le dernier « MIEL », nous sommes toujours en crise sanitaire avec le protocole qui s'applique dans les lieux publics et surtout à l'école du village. Télétravail oblige, les dossiers avancent alors moins vite que nous le voudrions.

Au conseil municipal, toutes les générations sont représentées, sauf les moins de 18 ans, pour lesquels nous avons lancé un conseil municipal jeunes. Ainsi, nous allons pouvoir prévoir l'avenir de Saint-Ours avec l'aide de tout le monde.

**Nous allons travailler sur l'urbanisme et l'environnement**, deux thèmes importants à notre niveau pour la planète. L'urbanisme, ce n'est pas simplement attribuer des permis de construire. C'est avant tout, dans le PLUI et ses révisions, savoir si l'on remet des terrains constructibles, savoir quelle isolation, quel chauffage ou encore quelle orientation nous donnons aux maisons. Côté environnement, il nous faudra organiser les moyens de déplacements : covoiturage, bus, chemins doux. Pour les vélos, il faut créer des pistes sécurisées pour accéder à des villes qui possèdent une gare, une piscine ou encore un lycée par exemple. Tout ce travail sera mené en relation avec Grand Lac et le Parc des Bauges.

Voilà donc de quoi occuper les cinq années restantes de notre mandat. N'hésitez pas à vous informer en consultant notre site web ou en lisant le MIEL. Nous espérons pouvoir vous rencontrer prochainement lors d'une réunion publique !

## Un conseil municipal pour les plus jeunes



**L**e samedi 21 mars dernier, le conseil municipal avait organisé une rencontre avec les jeunes de 11 à 17 ans pour le lancement d'un « Conseil Municipal Jeunes ». Ils sont 17 à s'être montrés intéressés et à avoir participé à la réunion. Un échange de près d'une heure où il leur a été expliqué en quoi consistait le conseil municipal, son rôle, et le rôle attendu du « Conseil Jeunes ». Les membres du conseil leur ont expliqué l'organisation de ce groupe et ont entendu leurs idées et leurs envies pour la commune. Parmi elles de nombreuses suggestions autour de choses pour se rassembler et pour pratiquer

divers sports : des terrains adéquats pour pratiquer le vélo, les rollers ou la trottinette, des tables de ping-pong, un parcours santé, l'organisation d'activités de loisirs ou encore de journées jeux de société. Ont également été évoqués des sujets tels que la mobilité ou l'environnement. Le groupe de jeunes sera tenu de se réunir toutes les 6 à 8 semaines, en présence d'un membre du conseil municipal, et élire deux porte-paroles qui pourront intervenir et présenter leurs idées lors des réunions du conseil municipal.

Nous nous réjouissons de cette implication pour la commune !

**Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin prochains.**

Inscription sur les listes électorales avant le 7 juin.